

Pourquoi il faut rouvrir les commerces de proximité dès maintenant.

Le pays est à nouveau confiné. Après l'annonce du Président de la République, le Premier ministre et les ministres concernés ont décliné les modalités pratiques de ce nouveau confinement.

La volonté du Président de la République est de trouver une ligne de crête la moins pire pour lutter contre la pandémie tout en maintenant une activité économique indispensable. Je partage cet objectif qui me semble être le seul raisonnable.

Depuis l'annonce des modalités de confinement, l'incompréhension et même la colère montent depuis les petites et moyennes villes au sujet de la situation qui est faite aux commerces « non essentiels ».

En effet, à la différence du confinement du printemps, tout ou presque reste ouvert : les administrations, beaucoup de commerces, le secteur du bâtiment et des travaux publics, les établissements scolaires... Tout sauf les commerces qui ont la malchance d'être considérés comme « non essentiels » !

Cette situation n'est pas acceptable, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord ces commerces ont déjà été très fragilisés par le premier confinement. L'Etat a rempli son rôle au printemps avec des dispositifs de soutien importants. Mais ce second confinement vient se surajouter à une situation déjà très précaire pour beaucoup... et beaucoup ne s'en relèveront pas.

Et puis explose ce sentiment d'injustice qui est terrible : comment expliquer que la boutique de vêtements de centre-ville qui n'accueille qu'un ou deux

clients à la fois doit fermer alors que ce même client qui avait l'habitude de s'y rendre peut trouver des vêtements dans la grande distribution qui reste ouverte ? Comment expliquer que la librairie de la commune doit fermer alors que la FNAC, la grande distribution et même les maisons de la presse continuent la vente de livres ? Comment expliquer que le service état-civil de la Mairie reste ouvert, mais que le photographe situé à proximité soit fermé et ne puisse réaliser en toute sécurité sanitaire les photos d'identité indispensables à l'établissement des titres d'identité ? Où faire ces photos sinon dans les photomatons dont on peut douter qu'ils soient désinfectés après chaque passage.

La question est la même pour tout produit ou service « non essentiel » : vaisselle, chaussures, jouets, électroménager... Tout cela est accessible en grande surface et en ligne.

Si l'objectif est de lutter contre la pandémie et « en même temps » maintenir l'économie à flot, il y a une solution pragmatique qui permet d'atteindre cet objectif :

-Conservons le confinement des personnes tel qu'il est (limitation des sorties, des rassemblements, mise entre parenthèse de la vie associative, sportive...) Tout le monde peut le comprendre. A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle.

-Laissons les commerçants et artisans travailler en plus des nombreuses professions qui le peuvent déjà, avec des mesures sanitaires renforcées (désinfection renforcée des lieux de travail, limitation du nombre simultané de clients...), voire des restrictions dans certains secteurs (limitation des jours et des horaires d'ouverture...). L'objectif n'est pas d'empêcher les supermarchés de travailler, mais bien de permettre à TOUS les commerçants de travailler ; voir dans certains supermarchés le rayon livres recouvert de blister est pathétique. Le supermarché doit pouvoir vendre ses

livres. Mais la librairie de centre-ville aussi. Pareil pour le pull-over, les jouets...ou tout autre produit.

Le gouvernement doit réagir très vite sur ce sujet, car l'injustice générée par ces différences ne fait qu'aggraver un climat social déjà très tendu.

Certains Maires ont pris des arrêtés municipaux autorisant le travail des commerces « non essentiels ». D'autres, dont moi s'apprêtent à le faire. D'autres Maires sont intervenus auprès des associations d'élus pour faire remonter le problème au Gouvernement. Il le fallait.

Nous, les Maires qui avons signé ces arrêtés ou qui allons les signer ne sommes pas des agités ni des Pierre Poujade de bas étage. Nous savons que nous n'allons pas nous créer un destin de martyr de cette façon-là. Nous n'opposons pas le sanitaire et l'économique et avons pleinement conscience de la situation pandémique. Nous savons que nos arrêtés municipaux sont illégaux. Les commerçants savent les risques qu'ils prennent à ouvrir dans ces conditions. Les Préfets sont dans la nasse car ils vont devoir envoyer la gendarmerie contre des commerçants et des Maires qui ne sont pourtant pas des délinquants.

Mais, pensant aux conséquences terribles de la pandémie, tant sur le plan sanitaire, qu'économique, social et même moral, nous pensons que la mesure de bon sens qui permettrait à tous les commerçants de survivre en restant ouverts serait de nature à limiter la casse dans nos territoires ruraux, casse qu'il faudra des années pour réparer.

Mercredi, si rien n'est décidé au niveau national, plusieurs commerces « non essentiels » de Nérac seront ouverts illégalement sur la base d'un arrêté municipal illégal. Tout cela sans le moindre trouble à l'ordre public.
Je serai à leurs côtés.

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac